

I.1. INTRODUCTION

La pharmacie galénique est à la fois la science de préparer, conserver et présenter les médicaments dans le but de trouver pour chaque substance active la présentation la mieux adaptée au traitement d'une maladie et en favoriser l'acceptation par le patient .

Le P.A. est à l'origine de l'activité pharmacologique, mais il ne constitue pas en lui seul le médicament, Les rôles des excipients et de la forme galénique peuvent être déterminants entre autres pour :

- la fabrication du médicament
- son administration
- le devenir et l'activité in vivo du principe actif

Il est essentiel d'assurer l'impact de la composition et de la forme galénique sur le bon usage du médicament par le patient.

I.2 .LE MEDICAMENT

Un **médicament** est toute substance ou composition présentée comme possédant des propriétés curatives ou préventives à l'égard des maladies humaines ou animales, ainsi que toute substance ou composition pouvant être utilisée chez l'homme ou chez l'animal ou pouvant être administrée, en vue d'établir un diagnostic médical ou de restaurer, corriger ou modifier leurs fonctions physiologiques . (**L'article L. 5111-1** du Code de la Santé Publique)

Substance : éléments chimiques : naturels ou synthétiques

Composition : au moins 2 substances

I.3.DESCRPTION DES MEDICAMENTS

I.3.1. Origine des médicaments

* Synthèse chimique : la majorité succession d'étapes de chimie organique

* Hemi-synthèse : synthèse d'une molécule, à partir de composés naturels possédant déjà une partie de la molécule visée. Ex : insuline (le seule acide aminé différent changé)

* Biotechnologie : Ensemble des techniques qui utilisent les ressources du vivant (tissu, cellules, protéines) ou de partie de ceux-ci (gènes, enzymes) ,ex : Vaccins, antibiotiques

I.3.2 Formes galéniques

C'est l'aspect physique final du médicament lors de son utilisation. Les études galéniques qui précèdent la mise sur le marché visent à trouver une présentation optimale :

- Composition
- Forme
- Présentation
- Stabilité
- Dosage

Pour faciliter l'utilisation par le patient ⇒ permettre au principe actif d'atteindre sa cible

Les formes galéniques sont généralement regroupées sous trois principales présentations physiques : Les solides **ex. Comprimés ,les Gélules** , les liquides **ex. Sirop** , les semi solides **ex. Pommade** ,

I.4. DIFFERENTS CATEGORIES DE MEDICAMENTS

En fonction de leur mode de production

Préparation magistrale :

Tout médicament préparé en pharmacie selon une prescription destinée à un malade déterminé surtout en milieu hospitalier.

Préparation officinale :

Tout médicament préparé en pharmacie inscrit à la Pharmacopée ou au formulaire national destiné à être dispensé directement aux patients approvisionnés par cette pharmacie. ex :

Alcool iodé à 1% ,.Usage : antiseptique et désinfectant

Produit officinal divisé :

Toute drogue simple, tout produit chimique, toute préparation stable décrite par la Pharmacopée, préparés à l'avance par un établissement pharmaceutique et divisés : soit par lui, soit par la pharmacie d'officine qui le met en vente, soit par une Pharmacie à Usage Intérieur .Ex : Sachets de permanganate de potassium : désinfectant – traitement des brûlures.

I.5.DENOMINATION DES MEDICAMENTS

La dénomination d'un médicament peut être :

- Soit un nom de **commercial** déposé par le fabricant
 - Ex : **DOLIPRANE**
- Soit une **dénomination commune internationale**
 - Ex : **PARACETAMOL**
- Le nom commercial ou de marque doit être choisi pour éviter toute confusion avec d'autres médicaments et ne pas induire erreur sur la qualité ou les propriétés de la spécialité (CSP Art R5121-3)
- Lorsqu'un médicament est présenté sous plusieurs formes pharmaceutiques ou plusieurs dosages, ces dosages et les mentions « nourrisson, enfant ou adultes » doivent figurer dans la dénomination

(CSP Art R5121-4)

Remarque :

- Une même substance active peut être commercialisée sous des noms commerciaux multiples dans un même pays.

Ex : en France par des laboratoires différents : paracétamol = Dafalgan®, Doliprane®, Perfalgan®, Efferalgan®, Fébrectol®...

- Le nom commercial d'une même substance active varie souvent d'un pays à l'autre

Ex : paracétamol = Acétaminophen® (USA)

Dalminette® (GRECE)

La dénomination commune internationale « DCI »

- Décernée par l'OMS, organisation mondiale de la santé, à Genève

- Remplace la dénomination chimique, souvent trop longue

Ex : paracétamol pour para-acétylaminophénol

- Nombre de DCI < noms commerciaux

Remarque :

- suffixe commun pour des molécules d'action identique

Ex : caïne = anesthésique local :

lidocaïne (Xylocaïne®)

zepam = anxiolytique :

diazepam (Valium®)

bromazepam (Lexomyl®)

Notice obligatoire (Art R 5121-148 CSP)

Il faut incluse dans la boîte :

- Nom commercial et sa forme
- La DCI
- Le nom du laboratoire
- La composition
- Les indications thérapeutiques
- Les précautions d'emploi
- Le mode d'emploi et la posologie

